

Aux Membres du Collège communal
de et à
4257 BERLOZ



**Objet: BERLOZ
Plan d'investissement 2017-2018 - redistribution de l'inexécuté**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à la répartition de l'inexécuté du plan d'investissement 2017-2018.
Le taux d'utilisation pour votre commune est de 100 % de l'enveloppe de 106.486,52 € disponible pour cette programmation.

Conformément au décret du 4 octobre 2018 et à l'arrêté du 6 décembre 2018, le montant global de l'inexécuté est redistribué à l'ensemble des communes. Le montant supplémentaire, issu de cette répartition, dont dispose votre commune pour la programmation 2019-2021 est de 5.215,13 €.

En date du 11 décembre 2018, vous avez reçu un courrier vous annonçant le montant disponible pour le plan 2019-2021 de votre commune qui était de 151.330,56 €. Le montant total à prendre en compte pour cette période est donc porté à 156.545,69 €. Votre commune devra dès lors réaliser des projets pour une utilisation globale de ce montant.

Ce montant complémentaire sera versé à votre commune en 2019, 2020 et 2021 selon le plan de liquidation repris ci-après.

www.wallonie.be
N° vert: 1718 (informations générales)

Service public de Wallonie infrastructures routes bâtiments



RUE DES CROISIERS 24, 4000 LIEGE
IBAN BE72 0910 0078 4416

Votre correspondant :
INFANTINO Charles
Tél. 04 249 93 86
Fax. 04 249 65 70
gestionsinistres@ethias.be

COMMUNE DE BERLOZ
Rue Antoine Dodion, 10
4257 BERLOZ

Votre réf. : aff proximus 15/5/19
Notre réf. : >SD1041236519<
à rappeler impérativement

Le 21 juin 2019

Messieurs,

Objet : sinistre "Responsabilité Civile" du 15/05/19
à BERLOZ Rue des Doules 20
assuré : COMMUNE DE BERLOZ
Tiers : Proximus Namur



Le Bureau de Coordination des Expertises (B.C.E.) constitué au sein de l'Union Professionnelle des Entreprises d'Assurances (Assuralia) nous adresse l'avis de sinistre dont vous trouverez une photocopie en annexe.

Sauf erreur, l'accident au sujet duquel notre intervention est requise ne nous a pas été déclaré. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer les informations en votre possession.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agrèer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Comité de Direction,

Didier SERVAIS
Teamleader Liability South

PS: Pour encore mieux vous servir, la communication dans les dossiers sinistres en cours se fait de préférence par courriel. Nous vous prions d'utiliser exclusivement à cette fin l'adresse "gestionsinistres@ethias.be". Il convient d'indiquer en objet la seule référence structurée de notre dossier, >SD1041236519<, sans oublier de mentionner les 2 signes extérieurs (> <).

